

Introduction générale

Notre étude sur la contribution du tourisme dans le développement de la commune de Ngaliema s'étale sur sept points : l'état de la question, la problématique, les hypothèses, le choix et intérêt du sujet, la délimitation du sujet, les difficultés rencontrées, les méthodes et techniques utilisées et la subdivision du travail.

1. Etat de la question ou revue de la littérature

A ce jour nous n'oserons pas décaler que nous sommes les premiers à nous lancer dans ce genre de recherche, car d'autres avant nous ont eu à exploiter sur le sujet. Nous étions amenés à faire une lecture de leurs œuvres.

Certains travaux ont pu retenir notre attention, en l'occurrence celui de Lysette-Martine Bavy Karungy qui a travaillé sur le projet de création d'une nouvelle structure d'animation touristique à Kinshasa¹. Cette étude a porté sur l'importance des infrastructures d'animation touristique, le type d'infrastructures les mieux adaptées pour le marché touristiques kinois, sa faisabilité et la susceptibilité de blocage à son bon fonctionnement, le statut juridique s'y prêtant et les sources de financement ; aspect qui s'approchent inexorablement de ceux de notre projet.

Nous citons également le travail de Wivine Mwazimbo Kyabawa qui exploité le thème de la création du restaurant d'application professionnelle (RAP) à ISP/Gombe : processus, fonctionnement et impact socioéconomique². De par son originalité, cette étude menée sur un projet novateur en voulant amener à l'existence ce qui n'était pas auparavant, dans le cadre de notre

¹ BAVY KARUNGY, L.- M., *Projet de création d'une nouvelle structure d'animation touristique à Kinshasa*, ISP/Gombe, Octobre 2011, mémoire inédit.

² MWAZIMBO KYABAWA, W., *La création du restaurant d'application professionnelle (RAP) à ISP/Gombe : processus, fonctionnement et impact socioéconomique*, ISP/Gombe, juillet 2009, mémoire inédit.

recherche, nous voulons comprendre l'importance du tourisme dans le développement d'une municipalité.

A l'échelle mondiale, le tourisme est un secteur qui est en pleine croissance malgré un ralentissement constaté en 2008 et 2009 en raison de la crise économique, des catastrophes naturelles connues par certains pays et les troubles politiques et sociaux soufferts par d'autres.

En effet, selon les données anticipées publiées par l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT), les arrivées internationales de touristes ont augmenté de 7% en 2010 pour atteindre neuf cent trente-cinq (935) millions avec des prévisions de croissance entre 4% et 5% en 2015³.

Par ailleurs, les retombées socioéconomiques qu'offre ce secteur sont énormes en ce sens qu'il génère des recettes, crée des emplois et procure des revenus supplémentaires aux populations des zones visitées. Pour ce qui est des recettes générées par cette activité au niveau mondial, elles sont estimées à huit cent cinquante-deux (852) milliards \$US en 2009⁴.

Selon la même source, le tourisme représente 30% des exportations mondiales de services commerciaux et 6% des exportations totales de biens et de services. Les emplois directs créés par l'activité touristique, dans le monde, étaient estimés à plus de cent seize (116) millions en 2014 par le Conseil Mondial des Voyages et du Tourisme (WTTC).

Enfin, la part de l'Afrique particulièrement de l'Afrique subsaharienne dans ces retombées socioéconomiques du tourisme ne cesse de s'accroître d'année en année. A titre illustratif, les flux touristiques en destination de l'Afrique qui représentaient 2,5% des flux mondiaux en 1985, sont passés à plus de 5% de nos jours⁵.

³Rapport mondial sur le tourisme, Genève, 2016, p.2.

⁴ Idem,

⁵ Rapport OMT, op cit, p.3.

2. Problématique

Le tourisme est une activité ancienne, qui a pris au XX^e siècle une dimension planétaire. Il constitue désormais un secteur économique fondamental dans de nombreux pays développés comme dans des pays en développement, qui en font un facteur essentiel de leur développement.

D'après l'OMT les voyages internationaux se situent à la troisième place dans le classement des « Grands » secteurs du commerce mondial. Le chiffre d'affaires du tourisme n'est précédé que par ceux des industries de pétrole et de l'automobile. Mais aujourd'hui le tourisme représente la première industrie de service dans le monde. Bref, c'est l'or blanc du troisième millénaire. Il favorise l'ouverture des grands chantiers d'avenir d'une nation⁶.

Nul ne peut ignorer de nos jours, le rôle capital que le tourisme peut jouer en tant que secteur moteur de développement économique et social des pays. Ce secteur est la principale source de créations d'emplois dans un grand nombre de pays. Non seulement dans l'industrie touristique elle-même mais aussi, par effets d'entraînement, dans d'autres secteurs.

Le tourisme est un phénomène récent (XIX^eS) qui apparaît actuellement comme élément déclencheur du développement économique des pays possédant des potentialités touristiques, et ayant des politiques et stratégies efficaces pour la dynamisation de ce secteur.

Le développement du tourisme dans un pays, dans une région ou dans une municipalité, peut être accompagné des effets (positifs ou négatifs) sur la vie des populations locales.

Selon les indicateurs de la Banque Mondiale de 2010, le tourisme apportait aux pays en développement pauvres et

⁶ Idem,

émergeants 9% des devises étrangères, à quasi-égalité avec les exportations alimentaires (calculs effectués à partir des balances de paiement) et environs trois fois plus que l'aide octroyée par les pays de l'OCDE.

Selon l'Organisation Mondiale du Tourisme (O.M.T), le tourisme est la principale source des devises étrangères pour 46 des 49 pays les moins avancés. D'autres pays les plus avancés comme la République Dominicaine, les Maldives, la Tunisie ou l'Egypte par exemple, ont vu la part du tourisme dans leur P.I.B se renforcer fortement et contribuer à leur croissance économique. Comme nous l'avons souligné ci-haut, pour certains pays en voie de développement bien dotés en patrimoines touristiques et bien équipés, le tourisme demeure l'un des moyens les plus simples d'accumuler de la richesse. La ville province de Kinshasa en général et la municipalité de Ngaliema en particulier possèdent d'énormes potentialités touristiques qui ne sont pas jusque-là mises en tourisme. Cela suite au manque d'une politique et stratégie efficaces.

Il n'est pas suffisant de posséder la montagne, les espèces endémiques, les beaux paysages, les richesses historiques,...encore faut-il savoir les mettre en valeur et les vendre à l'étranger. Avec le taux de chômage que connaissent la R.D.C et la province de Kinshasa en particulier ; une fois développé, le secteur du tourisme peut être à l'origine de la création des emplois et diminuer ainsi le taux de chômage qui est trop élevé et qui reste aujourd'hui l'un des problèmes touchant la plupart d'Etats du monde. Il est bel et bien constaté que le secteur du tourisme est complètement mis au dernier

Selon l'O.M.T., le marché mondial est passé de 160 à 341 millions de touristes internationaux de 1970 à 1986, soit un accroissement de 113% en 15 ans, une croissance annuelle moyenne de 4,88%. Et comme le montrent les statistiques, le tourisme est une des industries qui a connu la plus forte progression au cours des dernières décennies. Mais si elle a des impacts économiques bénéfiques sur les régions visitées, cette croissance augmente indéniablement le risque d'effets nuisibles sur les écosystèmes. Ces

derniers se retrouvent fragilisés par l'intérêt grandissant des touristes pour les régions relativement inexploitées, aux cultures différentes et aux ressources naturelles uniques.

Toutes ces considérations sont à prendre en considération dans le décryptage de la notion de tourisme durable. Elles révèlent que les demandes deviennent de plus en plus sensibles à la qualité du cadre, d'environnement respecté garant, d'une identité conservée et d'une rentabilité à long terme.

Les autorités administratives de la ville de la commune de Ngaliema semblent seulement faire allusion aux taxes,...oubliant que le tourisme à lui seul, pourrait contribuer beaucoup à la croissance économique de la commune. Ce qui reste pour nous chose étonnante est que le tourisme dans la commune Ngaliema et sa périphérie, au lieu de se développer il ne fait que se dégrader davantage. Ignoré par les décideurs politiques, le tourisme pourrait répondre tant soit peu aux problèmes de chômage, la paie des agents de l'Etat,...et pourrait également servir comme pilier de l'économie de la ville province de Kinshasa en général et la commune de Ngaliema en particulier.

Ainsi, notre étude vise à connaître la contribution du tourisme pour le développement de la commune de Ngaliema. Néanmoins, un certain nombre de questions traverse notre esprit afin de clarifier notre sujet de recherche :

- Quels sont les facteurs qui bloquent le développement du tourisme à Ngaliema ?
- Quel peut être l'impact du développement du tourisme sur cette municipalité ?

3. Hypothèse

Quant à la panoplie de questions que nous nous sommes posées à propos de ce qui est énoncé dans la problématique, nous répondons à titre d'hypothèse que le tourisme joue un rôle important dans le développement de la vie nationale.

4. Choix et intérêt du sujet

A l'origine de tout projet, il y a une question perçue comme insatisfaisante, reconnue par un promoteur qui veut lui apporter une solution.

Notre choix a été motivé par le souci de comprendre l'apport du tourisme dans le cadre du développement d'une commune. En plus de cette raison, nous voulons éveiller l'attention des investisseurs dans ce domaine et l'Etat congolais à promouvoir ce secteur surtout dans l'ensemble du territoire national.

Nous voulons tout aussi laisser une trace pour l'avenir, poser les fondations sur un projet qui peut être développé d'avantage, et des écrits pour les chercheurs futurs qui auront besoin d'information.

5. Délimitation du sujet

Nous circonscrivons notre étude dans le temps et dans l'espace. Dans le temps, nous considérons la période pendant laquelle cette étude est menée, soit de 2013 à 2017.

Dans l'espace, notre étude sera menée au sein de la commune de Ngaliema.

6. Méthodes et techniques

Pour réaliser ce travail, nous avons eu recours aux méthodes descriptive et analytique. La méthode descriptive nous a permis de décrire la réalité avec les descentes sur terrain afin de bien déterminer l'objet de notre projet. L'analytique, quant à elle, nous a servi pour mener une analyse systématique de tous les paramètres utiles pour la concrétisation de notre projet.

Ces deux méthodes sont appuyées par les techniques d'analyse documentaire et d'entretien. La technique documentaire nous a permis de récolter les informations dans les ouvrages archives, revues et les textes numériques pour la rédaction de notre dissertation. L'entretien nous a permis de poser quelques questions aux agents chargés du tourisme dans la maison communale.

7. Difficultés rencontrées

Notre grande difficulté est liée à l'emplacement des différents sites touristiques, car il faut parcourir plusieurs kilomètres et dépenser beaucoup d'argent pour atteindre ces sites.

8. Subdivision du travail

Hormis l'introduction et la conclusion, notre travail est subdivisé en trois chapitres dont le premier chapitre traite des généralités sur le tourisme et définitions des concepts de base ; le deuxième chapitre présente la commune de Ngaliema et le troisième présente les résultats de notre étude.

CHAPITRE I GENERALITES SUR LE TOURISME ET DEFINITION DES CONCEPTS CLES DE L'ETUDE

Ce chapitre va définir les concepts clés de notre recherche. Nous allons définir les concepts tourisme et développement.

I.1. Tourisme

I.1.1. Définition et étymologie

Activité d'une personne qui voyage pour son agrément, visite une région, un pays, un continent autre que le sien, pour satisfaire sa curiosité, son goût de l'aventure et de la découverte, son désir d'enrichir son expérience et sa culture⁷.

Le tourisme est également l'ensemble des activités touristiques (séjours, voyages d'agrément).

Tandis qu'un touriste, c'est mot est d'origine anglaise, *tourist*, qui trouve son étymologie dans le mot français *tour* (voyage circulaire). Il désigne au XVIII^e siècle le voyage que font les jeunes de l'aristocratie britannique sur le continent européen pour rejoindre la ville de Rome⁸.

Il est tout d'abord un adjectif, puis devient un substantif. Le mot *tourist* apparaît en Angleterre en 1800. Trois ans plus tard, il est utilisé dans la langue française, pour lequel, le *Littré* donne dans ses différentes éditions du XIX^e siècle la définition suivante :

« *Touriste* : Il se dit des voyageurs qui ne parcourent des pays étrangers que par curiosité et désœuvrement, qui font une espèce de tournée dans des pays habituellement visités par leurs

⁷ BEAU B., Développement et aménagement touristique, Paris, Bréal, 1992,p.46.

⁸ Idem,

compatriotes. Il se dit surtout des voyageurs anglais en France, en Suisse et en Italie »⁹

En ce qui concerne les mouvements de la population, il s'agit moins de tourisme au sens classique du mot, c'est-à-dire de découverte, mais de mouvements réguliers et répétés d'hommes cherchant provisoirement un nouveau cadre de vie.

En d'autre terme la population et les lieux visités, tourisme étranger, européen, français, intérieur, international, national; centre, lieu, station, région de tourisme; pays de (grand) tourisme¹⁰.

Industrie se consacrant à tous les besoins engendrés par les déplacements des touristes (moyens de communication, transports, structures d'accueil, aménagement des sites) et à toutes les questions d'ordre économique, juridique, financier, social que soulève ce domaine (accueil des personnes, apport de devises, balance commerciale, statistiques, etc.) organisé, structuré et réglementé au niveau national et régional. Tout ceci justifié par l'importance économique du tourisme. On implore le tourisme pour ranimer les affaires de détail, pour stimuler la vente du textile, pour sauver l'artisanat en péril.

Dans le langage courant, on a pris l'habitude de désigner également par le mot tourisme l'« industrie », au sens large du terme, qui se consacre à satisfaire les besoins nés de la généralisation des voyages.

Le mot tourisme désigne à la fois une migration, le fait de voyager, pour son plaisir hors de son espace du quotidien, des lieux de vie habituels, et d'y résider de façon temporaire, mais aussi

⁹ CUVELIER P., TORRES E., GADREY J., Patrimoine modèle de tourisme et de développement local, Paris, l'Harmattan, 1994,p.36.

¹⁰ BEAUD M. et CALLIOPE, LARBI BOUGUERRA M. (dir.), *L'Etat de l'environnement dans le monde*, Paris, La découverte, 1993,p.79.

un secteur économique qui comprend l'ensemble des activités liées à la satisfaction et aux déplacements des touristes¹¹.

L'OMT précise sur son site que le tourisme est « un phénomène social, culturel et économique ». Dans *Tourisme et sciences économiques : conceptualisation, enjeux et méthodes*, l'économiste Bruno Marques considère que cette définition est fortement influencée par le prisme économique.

Au début des années 2000, l'approche géographique de Rémy Knafou et Mathis Stock, puis à leur suite les membres de l'équipe M.I.T. regroupant des enseignants-chercheurs en géographie et spécialistes du tourisme, proposait une autre lecture du phénomène en adoptant une approche systémique du tourisme, le définissant comme un « système d'acteurs, de pratiques et d'espaces qui participent à la recreation des individus par le déplacement et l'habiter temporaire hors des lieux du quotidien » et demandant notamment de mettre au cœur de ce système un acteur : le touriste.

I.2. Historique

Les termes « tourisme » et « touriste » furent utilisés officiellement pour la première fois par la Société des Nations pour dénommer les gens qui voyageaient à l'étranger pour des périodes de plus de 24 heures. Mais l'industrie du tourisme est bien plus ancienne que cela¹².

Pour qu'il y ait tourisme, quatre paramètres essentiels doivent être réunis¹³ :

- le goût de l'exotisme, de la découverte d'autres cultures ;
- de l'argent disponible pour des activités non-essentiels ;
- du temps libre ;

¹¹ Idem,

¹² BOYER M., *Histoire du tourisme de masse*, Paris, PUF, 1999,p.23.

¹³ Idem,

- des infrastructures et moyens de communication sécurisants et facilitant le voyage et le séjour.

Le tourisme développé de ce que l'on appelait le Grand Tour, un voyage traditionnel en Europe (en particulier en Allemagne et en Italie), entrepris principalement par des jeunes hommes nobles européens. En 1624, le jeune prince de Pologne, Ladislas Sigismond Vasa, fils aîné et héritier de Sigismond III, entreprit un voyage à travers l'Europe, comme c'était le cas chez la noblesse polonaise.

Il a parcouru les territoires de l'Allemagne d'aujourd'hui, de la Belgique, des Pays-Bas, où il a admiré le siège de Breda par les forces espagnoles, la France, la Suisse en Italie, en Autriche et en Tchéquie. C'était un voyage éducatif et l'un des résultats a été l'introduction de l'opéra italien dans la République polono-lituanien.

Le terme de « tour » devint populaire en Grande-Bretagne au XVIII^e siècle, quand le « *Grand Tour of Europe* » (Grand Tour de l'Europe) devint une part de l'éducation des jeunes et riches gentilshommes britanniques¹⁴.

Pour parachever leur éducation et fuir le mauvais temps de leur île natale (bien que cela s'explique également politiquement par le recul du pouvoir de caste des nobles anglais après la révolution anglaise de 1641 qui se replie sur leur domaine tout en se tournant vers l'extérieur et donc d'autres horizons), nombre de jeunes gens allaient partout en Europe, mais surtout en des lieux d'intérêt culturel et esthétique comme Rome, la Toscane ou les Alpes, et les capitales européennes.

Nombre d'artistes britanniques et européens dès le XVI^e siècle faisaient le « voyage en Italie », comme Claude Lorrain. Si Rome, Naples et Florence attiraient depuis longtemps les visiteurs étrangers, c'est l'influence des poètes romantiques comme Lord

¹⁴ CUVÉLIER P., TORRES E., GADREY J., *Patrimoine modèle de tourisme et de développement local*, Paris, l'Harmattan, 1994, p.13.

Byron et William Blake qui rendit la campagne, les Alpes, les torrents et les gorges de montagnes, populaires

Les aristocrates britanniques du XVIII^e siècle raffolaient particulièrement du « Grand Tour », profitant de l'occasion pour découvrir les richesses artistiques et archéologiques de l'Italie en particulier, et accumuler des trésors artistiques de toute l'Europe. Ils jouèrent un rôle prépondérant dans la naissance de l'archéologie, avec la découverte de Pompéi et Herculaneum, notamment¹⁵.

Ils ont ramené ainsi des œuvres d'art dans des quantités jamais égalées ailleurs en Europe, c'est ce qui explique la richesse actuelle de nombreuses collections tant publiques que privées britanniques. Le tourisme de cette époque était fondamentalement élitiste, voyage d'agrément et de formation qui permettait de rencontrer ses homologues dans toute l'Europe.

Le tourisme, au sens moderne du terme, s'est développé au XIX^e siècle ; il représente de nos jours la majeure partie de l'industrie touristique. Le début de cette 'industrialisation du tourisme fut une invention britannique durant ce siècle, avec notamment la création de la première agence de voyage par Thomas Cook. Cette activité répondait aux besoins croissants de déplacement des Britanniques, dont le pays fut le premier État européen à s'industrialiser.

Dans un premier temps, ce sont essentiellement les nobles, bientôt suivis par la bourgeoisie formée par les propriétaires des moyens de production -les usines-, les commerçants et progressivement la nouvelle classe moyenne qui bénéficièrent de temps libre. Mais pour cela, encore fallait-il avoir l'idée et l'envie de voyager.

Dans ce contexte, les expositions universelles jouèrent un rôle considérable dans le développement de l'activité touristique. Elles constituèrent des buts de voyage fort appréciés et prisés, à

¹⁵ Idem,

commencer par la première exposition universelle de Londres, en 1851, qui attira plus de six millions de visiteurs¹⁴, fascinés par l'attrait et l'éclat des expositions mais aussi du bâtiment qui les accueillait, le Crystal Palace.

Le tourisme se diversifie au cours du XIX^e siècle voyages d'agrément, voyage d'affaire, le thermalisme (qui connaît un très fort développement), tandis que progressivement on recherche d'une part la mer, mais aussi bientôt la douceur du soleil méditerranéen durant la froide saison. Plus tard, au tournant du XX^e siècle, les cures de soleil pour soigner la tuberculose - un des fléaux de l'époque- amèneront le développement des sanatoriums.

L'origine britannique de cette nouvelle industrie est attestée par de nombreux noms¹⁶ :

- à Nice, la longue esplanade le long de la mer est encore connue comme la *promenade des Anglais* ;
- dans de nombreuses stations touristiques de l'Europe continentale, les palaces ont des noms comme *Hôtel Bristol*, *Hôtel Carlton* ou *Hôtel Majestic*.

Ce sont également des hôteliers du village de St Moritz, en Suisse, et des touristes britanniques qui inventèrent les sports d'hiver, en 1865. Un hôtelier de la station réussit à convaincre des touristes anglais de revenir durant l'hiver, leur promettant un climat ensoleillé, aux antipodes des hivers britanniques.

Dans le cas contraire, ils seraient remboursés. Cet événement marque le début des sports d'hiver et de ce que l'on appellera la "saison hivernale". Bien que la notion de « tourisme » soit récente, le sociologue du tourisme Rachid Amirou note des analogies de comportement plus ancien, par exemple l'attrait de la mer pour les Romains ou encore avec les pèlerinages médiévaux. Il étudie également comment, depuis le XIX^e siècle s'est opposée la notion méliorative du « voyageur » à celle, péjorative, du tourisme

¹⁶ CUVELIER P., TORRES E., GADREY J., op. cit,p.23.

de masse et de quelle manière s'est construit un imaginaire touristique (par exemple l'île et le fantasme construit culturellement du « paradis perdu ») avec les dérives que cela peut engendrer (comme la mise en valeur d'une authenticité qui serait surtout une assignation identitaire à l'immuabilité des peuples visités).

I.2.1. Le tourisme colonial

Un exemple de développement d'un tourisme dans les colonies est le cas des Indes néerlandaises. Entre 1890 et 1910, les publications de guides de voyage se multiplient. Le gouvernement colonial comprend le profit qu'il peut tirer de cet intérêt, et construits des relais d'étape à travers l'île de Java, les *pasanggrahan*.¹⁷

Entre 1900 et 1930, le tourisme par des Européens à Java connaît un essor remarquable. À Batavia, capitale de la colonie, un *Travellers' Official Information Bureau* publie des guides vantant les charmes des « Indes orientales ».

Le fabricant de pneumatiques Goodyear publie des cartes. De prestigieux hôtels sont construits à travers l'île. Ce développement est rendu possible par l'amélioration des liaisons maritimes entre Batavia et Singapour, principale colonie britannique dans la région et déjà un port important.

Un autre exemple est le tourisme colonial français : création de la station d'altitude de Đà Lạt au Viêt Nam en 1916, tourisme au Maghreb à la fin du XIX^e siècle favorisé par le Grand Tour des aristocrates à partir du XVII^e siècle, les voyages des intellectuels et artistes au XVIII^e siècle et puis par les autorités impériales qui suscitent la curiosité et le goût de l'exotisme¹⁸.

¹⁷ CUVELIER P., TORRES E., GADREY J., op. cit., p.26

¹⁸ Idem,

Ces autorités, par l'intermédiaire d'organisations publiques ou d'institutions privées (Touring club de France, syndicats d'initiatives, compagnies transatlantiques comme la Compagnie générale transatlantique, compagnies ferroviaires comme la PLM), mettent en place des Comités d'hivernage, font construire des hôtels, casinos, théâtres, routes, des stations touristiques, publier des guides, préserver le patrimoine local (souks, mosquées). Elles s'en servent de propagande pour glorifier la colonisation, voire favoriser la venue de nouveaux colons¹⁹.

Après la crise de 1929, ce tourisme naissant décline au profit du « tourisme intérieur » des fonctionnaires coloniaux et du tourisme plus populaire (notamment les adhérents de l'association *Tourisme et Travail* de Jean Faucher, de l'association touristique des cheminots qui prennent leurs congés avec les comités d'estivage). Les autorités créent parallèlement des institutions *ad hoc* (OFALAC en Algérie, Lotus en Tunisie) pour développer économiquement ces territoires colonisés, par exemple multiplication des parcs nationaux d'Algérie. Après la Seconde Guerre mondiale, avec le développement du tourisme de masse, sont mises en place des actions concertées de développement touristique²⁰.

I.2.2. Evolutions récentes

Le touriste n'est plus seulement « toute personne en déplacement hors de son environnement habituel pour une durée d'au moins une nuitée et d'un an au plus » (définition de l'[Organisation mondiale du tourisme](#)) ; c'est un ensemble beaucoup plus vaste d'activités, de pratiques extrêmement variées. Si en France jusqu'en 1936 ils étaient l'apanage de classes sociales aisées, avec l'instauration des [congrés payés](#), il a connu un essor tout autre ; la masse des travailleurs et de leurs familles pouvant ainsi enfin se déplacer pour leur agrément²¹.

¹⁹ Ibidem,

²⁰ CUVELIER P., TORRES E., GADREY J., op. cit., p.35.

²¹ Idem,

Le développement du tourisme de masse en France a lieu après la mise en place de la troisième, puis de la quatrième semaine de congés payés, en 1956 et 1969. Cependant, à bien des égards, le tourisme (en tant que voyage) reste un luxe seulement accessible aux classes aisées et moyennes de la population des pays développés.

I.3. Types de tourisme

Nous avons à ce sujet :

- le tourisme de la drogue : définit ainsi par « les personnes qui voyagent vers les pays ayant une législation plus souple ou répression de l'usage moins stricte en matière de psychotropes illicites ou surtaxés dans le pays voir consommer sur place »²². On parle parfois de narcotourisme s'il s'agit d'un trafic de grande ampleur, mais le tourisme de la drogue se pratique généralement à titre individuel et vise surtout de petites quantités et donc de faibles sommes d'argent. il peut causer certaines nuisances pour le voisinage.
- le tourisme social : le tourisme social a pour but de permettre l'accès de tous aux vacances, en particulier pour les personnes à revenus modestes. « Développé principalement en France et en Belgique, il est porté depuis le début du XXe siècle par des acteurs associatifs (ou coopératifs et mutualistes).²³
- le tourisme de masse : est le mode de tourisme qui est apparu, grâce à la généralisation des congés payés dans de nombreux pays industrialisés, dans les années 1960 permettant aux masses populaires de voyager et de soutenir le secteur économique du tourisme.²⁴
- Tourisme responsable : c'est un type de tourisme « alternatif ». il existe différentes forme de tourisme

²² Article, tourisme-responsable, les différents types tourisms, in [http : www.tourisme-reponsable.fr](http://www.tourisme-reponsable.fr) page consultée le 14 mai 2017

²³ Idem,

²⁴ Http : www.marketing-etudiant.fr, article tourisme de masse, page consultée le 20 mai 2017 à 12 h30

alternatif : tourisme vert, tourisme responsable, tourisme équitable et solidaire, écotourisme, tourisme social.²⁵

- le tourisme de découverte économique : plusieurs appellations existent pour qualifier la filière : « tourisme industriel, scientifique ou technique, visites d'entreprises, ou tourisme de découverte économique, ». ²⁶

Mais seule cette dernière a les faveurs des spécialistes de la filière, que ce soit les chambres de Commerce et d'Industrie, les comités de tourisme, les chefs d'entreprises ou les journalistes. En effet, elle évoque à la fois :

- l'approche industrielle, artisanale, agricole, en activité ou non, sans omettre les établissements ne produisant pas le service (cas par exemple des laboratoires scientifiques),
- la dimension touristique, à travers la promotion et la valorisation d'un territoire,
- la découverte par des touristes des entreprises en activités, sans oublier celles ne produisant plus et donc entrant dans le domaine patrimonial.

Le tourisme de découverte économique peut être défini comme la découverte par le public d'un site présentant un savoir-faire appartenant au passé, au présent ou à l'avenir.

- Le tourisme créatif existe, comme forme de tourisme culturel, depuis les origines mêmes du tourisme »²⁷.
- Le tourisme d'aventure, effectué par ceux qui sont à jamais tombés amoureux de la nature sauvage, des routes peu explorées, des nouvelles aventures, de tout ce qui est mystère et énigme, des randonnées pédestres, etc.²⁸
- Le tourisme d'affaires, qui entoure les voyages d'affaires, les congrès, les séminaires, les salons. Il peut comprendre des

²⁵ Idem,

²⁶ Ibidem,

²⁷ Mathis Stock (Dir.), *Tourisme, lieux, acteurs, enjeux*, Éditions Belin, Paris, coll. « Sup Géographie », 2004, p. 124.

²⁸ Idem,

épreuves sportives ou ludiques, mais aussi des activités culturelles, en complément de séminaires ou de réunions.²⁹

Nous observons que les pratiques se diversifient, s'entrecroisent, créant autant de niches pour les producteurs du tourisme. Une clientèle ne définit plus par une pratique unique, une pratique ne définit plus un seul profit de clientèle.

I.3.1. Les attraits touristiques

L'attrait touristique se définit comme « l'ensemble des biens naturels et/ou factices susceptibles d'appropriation touristique et pouvant faire partie du patrimoine touristique d'un territoire donné. »³⁰

L'attrait touristique s'explique par grand nombre et la grande variété des points d'intérêt, la diversité des paysages, la richesse du patrimoine historique, culturel et artistique, le climat du milieu et les facilités d'accès et d'infrastructures de transport, mais aussi par l'équipement important et varié du pays en structures d'accueil (hôtellerie, parcs d'attractions,...).

Pour qu'il y ait tourisme, quatre paramètres essentiels doivent être réunis :

- le goût de l'exotisme, de la découverte d'autres cultures ;
- de l'argent disponible pour des activités non-essentiels ;
- du temps libre ;
- des infrastructures et moyens de communication sécurisante et facilitant le voyage et le séjour.

I.4. Les sites touristiques

Un site touristique est un lieu ayant un paysage considéré du point de vue de l'harmonie ou pittoresque. Il peut aussi être défini comme étant « tout lieu naturel ou artificiel remarquable par

²⁹ Ibidem,

³⁰ Georges Cazes, géographe français spécialiste du tourisme, *Fondements pour une géographie du tourisme et des loisirs*, Éditions Bréal, coll. « Amphi géo », 1992, p.96.

son attrait touristique, culturel, voir récréatif pour l'homme (voyageur ou touriste).³¹

C'est un paysage considéré du point de vue de son aspect pittoresque, soit un lieu géographique considéré du point de vue de ses activités.

L'activité touristique ne se conçoit pas sans son environnement, environnement dont elle dépend pour son existence.³²

I.5. Développement

I.5.1. Définition

Etymologie : du latin de, préfixe de cessation, de négation, et de velare, voiler, couvrir, envelopper. Le développement est l'action de faire croître, de progresser, de donner de l'ampleur, de se complexifier au cours du temps³³.

Le développement économique désigne les évolutions positives dans les changements structurels d'une zone géographique ou d'une population : démographiques, techniques, industriels, sanitaires, culturels, sociaux... De tels changements engendrent l'enrichissement de la population et l'amélioration des conditions de vie. C'est la raison pour laquelle le développement économique est associé au progrès.

³¹ Arrêté ministériel n°019/CAB/MINTOUR/2005 du 30 mai 2005 portant réglementation des sites touristiques en RDC.

³² Idem,

³³ ZAOUAL H., *La socio-économie de la proximité et du site, du global au local*, Paris, l'Harmattan, 2005,p.14.

CHAPITRE II-PRESENTATION DE LA COMMUNE DE NGALIEMA

Nous allons présenter, dans ce chapitre nous allons présenter notre site d'investigation à savoir : la commune de Ngaliema. Ce chapitre s'attèle sur les renseignements généraux de la commune ainsi que son organisation administrative.

Section I Localisation et historique

I.1. Historique

La Commune de Ngaliema est créée le 12 octobre 1957 par l'arrêté n°21/429 du 12 octobre 1957 du gouverneur de la province de Léopoldville.³⁴

I.2. Localisation

a. Limites territoriales

La Commune de Ngaliema est bornée au Nord par le fleuve Congo, la séparation de la République sœur du Congo Brazzaville, la Commune de Kintambo et celle de la Gombe ; à l'Est par les Communes de Bandalungwa et de Selembao ; à l'Ouest et au Sud par la Commune de Mont – Ngafula.³⁵

b. Coordonnées géographique

La Commune de Ngaliema est située entre la latitude 5° et 10° au Sud, son altitude est de 530m et la longitude 18° et 16° à l'Est, sa superficie est de 224Km.

I.2.1. Données géographiques

a. Type de climat

Deux saisons s'observent à Ngaliema à savoir : la saison des pluies allant du quinzième jour du mois d'août (15/08/ au

³⁴ Entretien réalisé avec Monsieur Romain Matondo, Secrétaire du bureau de la Commune de Ngaliema, le 24 janvier 2017 dans son bureau.

³⁵Idem.

quinzième mois de Mai (15/05) et la saison sèche qui va du quinzième mois de mai (15/05) au quinzième mois d'août (15/08).

- Pluviométrie : Des fortes pluies sont enregistrées entre le mois d'octobre et le mois d'avril, la période entre janvier et février est caractérisée par une petite saison sèche.³⁶

b. Nature du sol.

Le sol de la commune de Ngaliema est de nature argilo-sablonneuse, il y a des parties de la commune entièrement dominées par le sable et d'autres par l'argile.

c. Relief du sol.

Le relief de la Commune de Ngaliema est caractérisé par des collines et des vallées. Une partie de la Commune de Ngaliema se situe au plus haut niveau de Kinshasa, on note également la présence et le développement des grandes érosions à Ngaliema.

d. Renseignement sur le sous-sol.

Le sous-sol de la partie Nord-Ouest de la Commune de Ngaliema renferme d'importances quantités de pierre de construction. Ces pierres ont servi à la construction de la ville de Kinshasa.

e. Kilométrage des routes vitales

Par manque des données fiables nous ne pouvons à travers ce travail donner le kilométrage exact des routes de la Commune. Cependant, la Commune dispose des routes vitales asphaltées et non asphaltées qui sont :

1. Routes vitales principales asphaltées :

La chaussées Laurent Désiré Kabila (elle traverse la Commune du Nord au Sud-Ouest); l'avenue du Tourisme; l'avenue Nguma; l'avenue des écuries, l'avenue Colonel Mondgiba, elle relie la Commune au centre-ville; l'avenue Kasa-Vubu et l'avenue 24 novembre (en réfection).

³⁶Entretien réalisé avec Monsieur Romain Matondo, *Op. Cit.*

2. Routes vitales secondaires asphaltées :

La chaussée de Mbenseke; l'avenue Nsuala; l'avenue marine; l'avenue Ma campagne; l'avenue Mokari; l'avenue de l'école; l'avenue des 80 jours; l'avenue Lalou et l'avenue Télécom.

3. Routes vitales non asphaltées

L'avenue Kinshasa (seule voie d'accès au quartier Bumba) ; l'avenue Nzakara (seule voie d'accès au quartier Lukunga); l'avenue Mahenga (unique voie d'accès au camp Luka) et l'avenue Buadi.

f. Végétation

En survolant la Commune de Ngaliema, on constate qu'il existe au plus un arbre dans chaque parcelle. Ainsi donc la végétation de la Commune de Ngaliema apparaît comme forêt de construction.

g. Hydrographie

La commune de Ngaliema présente une hydrographie riche, outre le fleuve Congo, on y retrouve les rivières suivantes : Binza, Lukunga, Makelele, Basoko et Gombe.

h. Population

Ethnie et tribus dominante : Autant que la ville de Kinshasa, la Commune de Kinshasa est une municipalité cosmopolite, on y retrouve les ressortissants de toutes les provinces de la République démocratique du Congo.

Du point de vue de l'importance en nombre, les originaires de la province de Bandundu se classent en têtes suivies de ceux de la province du Bas-Congo, toutes les autres provinces sont également représentées.³⁷

³⁷ Bureau du service d'Etat civil et population, *Op. Cit.*

Tableau n° 1 Synoptique de la population par province d'origine exercice (2012)³⁸.

N°	PROVINCE	HOMMES	FEMMES	GARÇONS	FILLES	TOTAL
01	BANDUNDU	36062	36618	35055	37399	145134
02	BAS-CONGO	31159	32721	30796	31762	126438
03	EQUATEUR	11308	12264	11488	12883	47943
04	PROV. ORIENTALE	6701	7405	6480	6627	27213
05	KINSHASA	3731	4104	4117	4226	16178
06	KASAI-ORIENTAL	12448	10610	12620	11373	48977
07	KATANGA	6029	5902	10610	10909	42013
08	NORD-KIVU	5517	5367	5902	6922	25064
10	SUD-KIVU	6000	5253	4997	5690	21940
11	MANIEMA	6143	6825	5677	6109	24754
	TOTAL	135.250	139605	132766	13917	54338

Source service population de la commune

³⁸Entretien réalisé avec Monsieur Romain Matondo, *Op. Cit.*

i. Les principales activités économiques.

Les principales activités économiques de la Commune de Ngaliema sont : l'industrie, le commerce. L'hôtellerie, l'exploitation artisanale des moellons et caillasse, l'agriculture maraîchère et la pêche.

I.1.4. Les différentes autorités communales depuis la création.

Il est à noter que l'actuel bourgmestre de la commune de Ngaliema est monsieur DianteteLuntadilaClément nommée par ordonnance présidentielle n°08/57 du 24 septembre et son bourgmestre adjoint s'appelle Madame Gereyabizo Ahunzila Béatrice.³⁹

Section II : Organisation

La Commune de Ngaliema est subdivisée en 21 quartiers et 198 localités. Sur les 21 quartiers que compte la Commune de Ngaliema, quatre seulement sont urbanisés et occupés en majorité par des personnalités nationales et étrangères de haut rang, le reste de quartiers sont non seulement moins urbanisés où pas du tout, mais aussi, occupés par la population moyenne.⁴⁰

Sur le plan administratif, la plupart des chefs de quartiers ont atteint soixante-dix ans, ils sont devenus inefficaces du fait du poids de l'âge. Sur le plan de l'étendue, la Commune de Ngaliema regorge des quartiers plus vastes que certaines communes de la ville, ce qui rend la tâche difficile aux chefs de quartiers minés par le poids de l'âge d'y assurer une couverture administrative adéquate.

Pour mieux gérer la population la commune de Ngaliema s'organise en service suivant :

1. Personnel
2. Contentieux

³⁹ Document, acte de nomination, Kinshasa, 2008,p.2

⁴⁰ Entretien réalisé avec Monsieur Romain Matondo, Op. Cit.

3. Etat-civil
4. Population
5. F.P/active et retraite
6. Urbanisme
7. Développement
8. Habitat
9. IPMEA
10. Economie
11. Budget et finances
12. Environnement
13. Tourisme
14. Affaire sociale
15. Famille
16. Culture et arts
17. Hygiène
18. TP I.T
19. Jeunesse
20. Sport et Loisir
21. Salubrité.

I.2.2. Les différents quartiers de la Commune.

La Commune de Ngaliema comporte 21 quartiers qui sont :

1. Basoko
2. Joli Parc
3. Ancien Combattant
4. Congo
5. Kukenda
6. Lukunga
7. Manenga
8. Lonzo
9. Lubudi
10. Bangu
11. Punda
12. Kinpe
13. Musey

14. Mama Yemo
15. DjeloBinza
16. Pigeon
17. Bumba
18. NgomaKinkusa
19. Mfinda
20. Camp Munganga
21. KinsukaPêcheurs

Tous ces quartiers sont sous l'autorité hiérarchique du bourgmestre, il sont supervisés par un chef de quartier et contient des avenues et rues des fois utilisées comme limite. Notre enquête s'effectue dans le quartier Kinsuka pêcheurs qui va jusqu'au terminus de Pompage. ⁴¹

⁴¹ Entretien réalisé avec Monsieur Romain Matondo, *Op Cit*,

CHAPITRE-III ETUDE D'IMPACT

Ce chapitre valide notre hypothèse de recherche. Il est divisé en trois sections, la première porte sur les conditions d'ouverture d'un site touristique, la deuxième présente les différents sites touristiques de la commune et la dernière sur l'impact du tourisme dans le développement de la commune.

III.1. Les conditions d'ouverture d'un site touristique

En ce qui concerne les conditions d'ouverture d'un site touristique ; l'Arrêté du Ministre du Tourisme fixent les modalités d'ouverture ci-après :

il s'agit de l'Arrêté « N°018/CABMINTOUR/2005 du 30 mai 2005 portant réglementation des sites touristiques en République Démocratique du Congo ; qui stipule que pour créer un site touristique le ministre du tourisme fixe des conditions à remplir pour la création du site touristique définissant quelques catégories du site de la manière suivante :

- Sites naturels : ceux liés à la nature et présentant les atouts touristiques suivants : les montagnes, volcans, cours d'eaux, rapides, eaux thermales, îles, îlots, affluents et confluents des rivières et du fleuve Congo, les baies, les presqu'îles, plages,...
- Sites historiques et archéologiques : sont ceux liés à l'histoire et à la souveraineté de la nation congolaise tels que : monuments historiques, palais historiques, divers symboles liés à l'évolution historique de notre pays, marchés publics pour la vente ou achat d'objets d'arts, cimetières, mausolées, empreintes ou écrits gravés sur pierre par les pionniers, ruine se dressant au-dessus du sol comme vestiges historiques découverts dans le sol, etc.
- Sites culturels et d'attractions spéciales : entrent dans cette catégorie : sanctuaire, musées nationaux, théâtre national, monument des artistes, bibliothèque nationale, archives nationales, journal officiel, ouvrages d'art (ponts, tranchées, autoroutes, route-rails) et d'attractions.

- Sites industriels : sont ceux érigés par l'homme pour d'autres raisons, que le tourisme, mais susceptible de drainer un public limité et sélectionné tels que : centres de recherche, industries minières, brasseries, savonneries, cimenteries, sucreries, fermes agropastorales, etc.

Le ministère exige que toute personne physique ou morale puisse créer ou aménager, exploiter ou gérer un site touristique moyennant paiement d'une taxe prévue par la loi et les réglementations en la matière. Les sites ainsi créés ou aménagés, gérés ou exploités doivent avoir au préalable une autorisation de l'Administration du Tourisme.

Les personnes physiques désireuses de disposer d'un site touristique doivent remplir les conditions ci-après :

- Formuler une demande au Ministère du Tourisme pour créer ou aménager, gérés ou exploités les sites touristiques ;
- Avoir une résidence connue en RDC,
- Le promoteur est tenu de déposer un dossier contenant les pièces suivantes :
 - Extrait du casier judiciaire récent,
 - Attestation de nationalité,
 - Copie du registre de commerce,
 - Numéro d'identification nationale,
 - Etre en règle avec le fisc,
 - Détenir un compte en banque,
 - Plan du site aménagé et délimité.

La personne morale désireuse de créer ou aménager, gérer ou exploiter un site touristique, est tenue d'avoir une activité régulière en RDC. Elle fournit les statuts notariés et le numéro de compte bancaire. Le ministère délivre contre paiement les documents d'exploitation suivant :

- Le permis d'exploitation d'un site touristique ;
- L'autorisation d'exercice du métier de guide touristique.

Les frais de permis d'exploitation d'un site touristique reviennent à :

- Site naturel de 1^{ère} classe : 600\$
- Site historique ou archéologique de 2^{ème} classe : 450 \$
- Site socioculturel de 3^{ème} classe : 300\$

Les frais d'autorisation de prise de vue dans les sites touristiques :

1. Autorisation de prise de photos

- Durée 7 jours pour touriste étranger 10\$
- Durée de 1 mois pour touriste étranger 35\$
- Durée de 1 mois pour touriste résident 5\$

2. Autorisation de prise de vue caméra

- Durée de 7 jours pour touriste étranger 10\$
- Durée de 1 mois pour touriste étranger 15\$
- Durée de 1 mois pour touriste résident 5\$

3. Homologation d'un site touristique 300\$

4. Autorisation d'exercer le métier de guide touristique
100 \$

Hormis ces frais, certaines autres taxes et redevances sont prévues :

- La redevance du FPT : une redevance perçue par le ministère du tourisme. Cette redevance concerne les flats et nuitées et représente 5% de la vente, elle est payée à la DGRAD mensuellement ;
- ICA : est un taxe impôt mensuel qui de 18% du CA ;
- La taxe du fpc : cette taxe est payée annuellement suivant la catégorie de l'entreprise et ses prestations culturelles ;
- La taxe sur l'environnement : pour pallier au principe de pollueur payeur, la taxe sur l'environnement est indispensable. Elle est payée annuellement selon le ratio de USD 2/m² ;
- La taxe sur les structures des prix : le paiement de cette taxe est trimestriel au ministère de l'économie qui détermine la fixation des prix dans les entreprises touristiques. La fixation de taxe est obtenue sur base d'un calcul effectué sur la place portant de prix effectifs.

- DGM : la migration est un service de contrôle des entrées et des départs des personnes aux frontières. La notification des services de migration coûte entre 5000 et 10.000 Fc ;
- L'ANR : les services de renseignements de la ville ont des succursales dans toutes les communes. Ils sont sensés s'informer de tous les mouvements des personnes. La présentation du registre par les services administratifs du site et l'approbation de celui-ci par le service de renseignement de la commune sont faites contre paiement ;
- Les services spéciaux : les services spéciaux sont des services de sécurité. Ils sont informés de mouvements des clients dans les entreprises touristiques par mois ; il est prévu pour 4 policiers 86.000 Fc à verser à la DGRAD ;
- Police judiciaire : la police judiciaire est la brigade des mœurs, elle s'occupe du suivi des clients dans les entreprises touristiques. Le contrôle des documents de mœurs est payant
- Les services d'hygiène : les services d'hygiène par le truchement de la commune passent régulièrement pour évaluer le degré de la propreté et faire le suivi de la désinfection du site ainsi que le niveau d'assainissement de l'environnement. Après enquête une preuve de certification de contrôle est délivrée au site qui s'élève à 70.000 Fc ;
- DGI : elle perçoit 40% sur le bénéfice annuel de l'entreprise pour les documents administratifs, l'ANAPI a mis en place un guichet unique dans lequel on paie une somme de USD 850 pour :
 - Le ministère de la justice (notarié de statut) ;
 - L'économie nationale (identification nationale) ;
 - Le commerce extérieur (numéro import et export) ;
 - La DGI (numéro impôt) ;
 - Le tribunal de commerce (registre de commerce) ;
 - Le journal officiel (publié la société, cas de la Sarl).

Ces documents sont délivrés endéans 10 jours.

III.2. Les différents sites touristiques de la commune de Ngaliema

1. Mbudi nature

*Ngaliema / Mbudi – 11 Avenue Photo Pao – Quartier Lutendele
Ouvert du mardi au dimanche de 8h à 19h.*

Accès : à partir de Kintambo Magasin, prendre la route du Mont Ngaliema et continuer sur l'avenue du Tourisme en direction de Kinsuka. Après le cimetière, tourner à droite, une indication est visible. Petit coin de calme au vert, à proximité de la ville, dans la cité populaire de Mbudi (Ngaliema).

2. MUSÉE NATIONAL ETHNOGRAPHIQUE / MONT NGALIEMA

Ngaliemab – b1 Avenue de la Montagne – Non loin de la station Kintambo Magasin

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 15h. Ouvert le week-end et jours fériés de 10h à 15h. Tarifs Congolais : 1000 FC par adulte, gratuit pour les moins de 13 ans. Tarifs Expatriés : 10\$ par adulte, 2\$ par enfant. Visites privées sur demande. Pourboire à laisser au guide.

En attendant la construction du nouveau Musée National, L'Institut des Musées Nationaux du Congo (IMNC) a élu domicile dans le splendide domaine du Mont Ngaliema et y entpose ses riches collections.

3. Palais de Marbre

Ngaliema – Ma Campagne – Avenue Nguma – Non loin du Quartier Mont Fleury – Sur la route de Matadi.

Cette belle demeure fut construite par l'architecte congolais Fernand Tala-Ngai dans les années 70 pour le compte du directeur de la Banque Nationale du Zaïre. Avant d'être réquisitionnée par Mobutu qui décida d'en faire un de ses nombreux palais pour accueillir notamment les chefs d'État étrangers. A l'arrivée de Laurent-Désiré Kabila aux commandes du Congo en 1997, le Palais de Marbre devint sa résidence principale.

Ngaliema / Ma Campagne. Avenue Nguma. Non loin du Quartier Mont Fleury. Sur la route de Matadi. Cette belle demeure fut

construite par l'architecte congolais Fernand Tala-Ngai dans les années 70 pour le compte du directeur de la Banque Nationale du Zaïre. Avant d'être réquisitionnée par Mobutu qui décida d'en faire un de ses nombreux palais pour accueillir notamment les chefs d'État étrangers. A l'arrivée de Laurent-Désiré Kabila aux commandes du Congo en 1997, le Palais de Marbre devint sa résidence principale.

4. Quartier de Kinsuka

Ngaliema – Quartier Kinsuka Pêcheur – Camp Mimosa

Il s'agit d'un quartier populaire de Ngaliema à l'origine rural, occupé par les Brazzavillois et les pêcheurs, et qui s'est fortement urbanisé depuis. On s'y presse surtout le week-end pour son emplacement stratégique le long du fleuve et l'impressionnant panorama sur les rapides de Kinsuka, sur les pêcheurs, sur Brazza et sur l'Île Mimosa.

Ngaliema. Quartier Kinsuka Pêcheur / Camp Mimosa Il s'agit d'un quartier populaire de Ngaliema à l'origine rural, occupé par les Brazzavillois et les pêcheurs, et qui s'est fortement urbanisé depuis. On s'y presse surtout le week-end pour son emplacement stratégique le long du fleuve et l'impressionnant panorama sur les rapides de Kinsuka, sur les pêcheurs, sur Brazza et sur l'Île Mimosa.

5. Symphonie des arts

Ngaliema – 15 Avenue de l'Avenir – Concession Chanic

Ouvert du lundi au samedi de 9h à 18h et dimanche de 9h à 13h.

Un lieu dédié à l'art et au beau en général, à quelques minutes du centre-ville. C'est un jardin tropical enchanteur mais aussi une galerie consacrée aux artistes congolais (+ de 300 exposants), dont les œuvres sont disponibles à la vente au sein d'une exposition permanente.

A vingt minutes du centre avec un bon véhicule. Ce domaine s'étend sur deux cents hectares de forêt parsemée de nombreux étangs. Il constitue l'un des derniers vestiges de la forêt primaire qui

recouvrait la ville et ses environs du temps des premiers habitants Humbu.

7. THÉÂTRE DE VERDURE

Ngaliema – 1 Avenue de la Montagne – Sur le Mont Ngaliema – Dans l'enceinte de l'Institut des Musées Nationaux du Congo – Non loin de la station Kintambo Magasin.

Le Théâtre de Verdure a été construit par Mobutu en 1970 dans son domaine paradisiaque du Mont Ngaliema (site exceptionnel) qui s'est inspiré pour ce faire des amphithéâtres en plein air de l'antiquité gréco-romaine. Le site est surtout connu pour avoir accueilli James Brown et B.B. King notamment dans le cadre du festival Zaïre 74 en prélude au match de boxe historique Ali-Foreman.

8. Mbudi Nature

A) Brève historique Petit coin de calme au vert, à proximité de la ville, dans la cité populaire de Mbudi (Ngaliema). Aussi appelé "Chez le conseiller", vu que son proprio est l'un des conseillers spéciaux du Président Kabila... Rien de transcendantal mais un bel espace de détente le w-e en famille ou entre amis, et qui offre une magnifique vue sur le fleuve et ses bouillonnants rapides. Le site se veut également un musée en plein air, avec des sculptures géantes de l'artiste Papa Lufwa notamment.

Il est équipé des facilités suivantes : petite aire de jeux pour enfants ; installations sportives (terrain de basket...) ; paillotes où se rafraîchir et se sustenter (barbecue) ; aires de pique-nique... Avec tarifs différents selon qu'on choisit la plaine ou la colline : entre 1 et 5\$ par personne. Par contre, la baignade est interdite. 6 petits bungalows en dur complètent l'offre d'accueil (50\$ pour 2 pers.). Fort fréquenté par les Kinois les jours fériés et week end. Le site est ouvert du mardi au dimanche de 8h à 19h. Accès : à partir de Kintambo Magasin, prendre la route du Mont Ngaliema et continuer sur l'avenue du Tourisme en direction de Kinsuka. Après le cimetière, tourner à droite, une indication est visible. Petit coin de

calme au vert, à proximité de la ville, dans la cité populaire de Mbudi (Ngaliema).

9. MUSÉE NATIONAL ETHNOGRAPHIQUE / MONT NGALIEMA
Ngaliemab-b1 Avenue de la Montagne. Non loin de la station Kintambo Magasin. Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 15h. Ouvert le week-end et jours fériés de 10h à 15h. Tarifs Congolais : 1000 FC par adulte, gratuit pour les moins de 13 ans. Tarifs Expatriés : 10\$ par adulte, 2\$ par enfant. Visites privées sur demande. Pourboire à laisser au guide. En attendant la En attendant la construction du nouveau Musée National, L'Institut des Musées Nationaux du Congo (IMNC) a élu domicile dans le splendide domaine du Mont Ngaliema et y entrepose ses riches collections.

10. SYMPHONIE DES ARTS Ngaliema –
15 Avenue de l'Avenir. Concession Chanic. Ouvert du lundi au samedi de 9h à 18h et dimanche de 9h à 13h. Un lieu dédié à l'art et au beau en général, à quelques minutes du centre-ville. C'est un jardin tropical enchanteur mais aussi une galerie consacrée aux artistes congolais (+ de 300 exposants), dont les œuvres sont disponibles à la vente au sein d'une exposition permanente.

11- SYMPHONIES NATURELLES Ngaliema.
Prendre l'Av. Général Basuki (à droite sur la route de Matadi). A côté du Quartier Binza (Ozone). www.symphonies-naturelles.com Droit d'entrée : 1000 FC. Les derniers km nécessitent un véhicule 4x4. Fléché. A 20 minutes du centre avec un bon véhicule. Ce domaine s'étend sur 200 hectares de forêt parsemée de nombreux étangs. Il constitue l'un des derniers vestiges de la forêt primaire qui recouvrait la ville et ses environs du temps des premiers habitants Humbu.

III.2. Impact du tourisme dans le développement

Dans cette partie, nous allons présenter les résultats de notre enquête menée auprès des autorités de la commune et quelques responsables des sites touristiques.

Le développement du tourisme dans un pays ou dans une région, peut être accompagné des effets (positifs ou négatifs) sur la vie des populations locales. C'est ainsi que dans ce chapitre, nous allons tenter de donner l'impact du tourisme pour le développement de la commune de Ngaliema.

C'est-à-dire que, nous allons essayer de situer cet impact sur différents plans (démographique, social, éducatif et économique).

1. Sur le plan démographique

Dans leur majorité, les pays récepteurs accueillent depuis plusieurs années un nombre croissant des visiteurs et ce processus s'est accéléré au cours des dernières années.

Selon les prévisions de l'Organisation Mondiale du Tourisme, ce mouvement devrait encore se renforcer dans les années à venir, puisque c'est plus de 1500 millions des touristes internationaux que les acteurs de la filière du tourisme doivent se préparer à l'horizon 2020.

Ceci prouve que le tourisme a un caractère dynamique, et le nombre des touristes étrangers vers les pays récepteurs ne cesse de croître du jour au lendemain. Pour ne pas nous éloigner de l'idée de notre dissertation, nous allons porter notre attention sur la province municipalité de Ngaliema, en tenant compte des arrivées des touristes au cours de trois dernières années.

Tableau n°1 qui représente les arrivées des visiteurs étrangers dans l'intervalle des années 2013 jusqu'aux années 2016

Périodes	Nombre des touristes
2013	1432
2014	30
2015	587
2016	43
Total	2092

Source : Bureau du tourisme de la commune de Ngaliema

Selon l'évolution des flux touristiques au cours des dernières années à Ngaliema, ce tableau montre que les arrivées des touristes au ont connu une baisse considérable. Cela pourrait s'expliquer par différents facteurs parmi lesquels, l'insécurité grandissante (phénomène kuluna), le manque de vision de la part des décideurs en la matière,...

Sur le terrain, nous avons essayé de demander aux décideurs ainsi qu'à une couche de la population, ce que pourrait entrainer le développement du tourisme à Ngaliema.

Voici les résultats de cette question dans le tableau ci-dessous :

Tableau n°2 : l'impact du développement du tourisme à Ngaliema sur le plan démographique

Opinions	Total	%
Exode rural	15	30
L'augmentation de la population	5	10
Afflux des touristes	30	60
Total	50	100

Commentaire : Nos enquêtes sur le terrain

60% de nos enquêtés ont répondu que le développement du tourisme à Ngaliema entrainerait l'afflux des touristes, 30% ont répondu que ce développement entrainerait l'exode rural, 10% ont à leur tour répondu que le développement entrainerait l'augmentation de la population.

Question 2 : En vous référant aux arrivées des touristes dans des villes touristiques des pays africains, penseriez-vous que la ville de Goma reçoit un nombre considérable des touristes par rapport à ses potentialités touristiques ?

Total n°3

Opinions	Total	%
Oui	6	12
Non	44	88
Total	50	100

Ce tableau montre à plus forte raison que, même les décideurs et une partie de la population, savent que la commune de Ngaliema ne reçoit pas un nombre considérable de touristes par rapport à ses potentialités touristiques. Cela prouve que malgré ces potentialités touristiques, le tourisme dans la commune est loin d'être développé. Ces résultats nous poussent à conclure ce point en disant que l'impact du tourisme pour le développement de la commune de serait à l'afflux des touristes dans la commune. Il faudra cependant que, les décideurs songent à la mise en tourisme des potentialités touristiques afin d'attirer les visiteurs étrangers.

Sur le plan sociologique

Dans la plupart des pays où le tourisme a connu son essor, la société a souvent tiré sa part.

Nous savons depuis lors que, le tourisme est un secteur qui crée des emplois (directs ou indirects) pour les populations du territoire d'accueil. Il suffit que ce secteur soit dynamisé et que les autorités compétentes définissent des stratégies suivant les attentes des touristes. Outre la création des emplois, le tourisme valorise l'artisanat, permet l'échange des cultures,...

Sur le terrain, nous avons voulu savoir ce que serait l'impact du développement du tourisme à Ngaliema sur le plan social. De ce fait, nous avons présenté aux décideurs ainsi qu'à la population une série des questions dont les résultats sont représentés dans le tableau ci-dessous :

Tableau n°4 : les conséquences du développement du tourisme à sur le plan social

Question : Quelles seraient les conséquences du développement du tourisme à Ngaliema sur le plan social ?

Opinions	Nombre	%
Valorisation de l'artisanat	20	40
Création de l'emploi	5	10
Echange de culture	25	50
Total	50	100

Commentaire : Nos enquêtes sur le terrain

De par ce tableau, nous comprenons que le plus grand effet du développement du tourisme sur le plan social c'est l'échange de culture 50%, la valorisation de l'artisanat 40%, et création de l'emploi.

Sur le plan économique

Depuis plusieurs années, le tourisme est devenu, pour des nombreux pays, l'une des composantes principales du P.I.B (Produit Intérieur Brut), voire dans certains cas, le premier secteur de l'économie nationale. Actuellement, l'économie de la ville province de Kinshasa est en baisse et malgré les différentes

stratégies définies par les autorités provinciales pour remettre cette dernière sur les rails, il semble que les efforts fournis n'aboutissent à rien. Le seul espoir qui reste, c'est de voir le secteur du tourisme se développer aussi dans la ville. Cela entraînerait la relance de l'économie de la ville province sans aucune difficulté.

Nous avons demandé aux décideurs ainsi qu'à la population, la question de savoir ce que pourrait entraîner le développement du tourisme sur le plan économique.

Question : Quels effets penseriez-vous que le développement du tourisme pourrait entraîner sur le plan économique à Ngaliema

Les résultats du tableau ci-dessous nous en donnent beaucoup plus d'informations.

Tableau n°5 : les effets du développement du tourisme à Goma sur le plan économique

Opinions	Nombre	%
Création des taxes et redevances	20	40
Relance de l'économie de la ville et de la municipalité	30	60
Total	50	100

Commentaire : Nos enquêtes sur le terrain

60% de nos enquêtés ont affirmé que le tourisme à Ngaliema entrerait sur le plan économique la relance de l'économie de la ville de Kinshasa en général et de la commune de Ngaliema, 40% de ces enquêtés ont affirmé à leur tour que ce développement entraînerait des taxes et redevances.

Nous comprenons d'emblée qu'il est très important pour les décideurs politiques de développer le secteur du tourisme car, il servirait comme pilier de l'économie de la commune de Ngaliema.

La question suivante était celle de savoir la part du tourisme au P.I.B dans l'économie de la commune Ngaliema. C'est avec regret que nous avons constaté de la part des services habilités de donner des informations concernant la part du tourisme au P.I.B, que ces derniers n'en possèdent pas. En dépit de cela, nous avons pu demander aux décideurs ce qu'ils pensent à propos de la part du tourisme au P.I.B dans l'économie de la province du Nord-Kivu. Voici les résultats dans le tableau ci-dessous.

Question : **En vous référant toujours à votre observation, la part du tourisme au P.I.B de la commune serait :**

Tableau n°6 Part du tourisme au PIB de la commune

Opinions	Nombre	%
Moyens	4	8
Faible	6	12
Elevé	40	80
Total	50	100

Commentaire : Nos enquêtes sur le terrain

80% de nos enquêtés ont dit que la part du tourisme au P.I.B est relativement faible, 12% ont dit que cette part est moyenne et 4% ont dit qu'elle est élevée.

Par rapport aux réalités que nous avons palpées du doigt sur le terrain lors de notre recherche, il semble que, la part du tourisme au P.I.B dans l'économie de la commune de Ngaliema serait un mythe. C'est qui signifie que cette dernière n'existe pas.

